



# COMMUNIQUÉ

## Concours ICSGS

Par arrêté de la ministre des armées en date du 14 septembre 2020 :

Est autorisée au titre de l'année 2020 l'ouverture d'un concours sur titres pour le recrutement dans le premier grade d'infirmières et d'infirmiers civils en soins généraux et spécialisés du ministère de la défense, deuxième session.

L'organisation de ce concours est à la charge du centre ministériel de gestion (CMG) de Lyon qui recrute pour l'Institution nationale des invalides (INI) et le service de santé des armées.

Le nombre de postes offerts est fixé à **26**, répartis de la manière suivante :

- 11 postes pour l'INI - Paris (75) ;
- 3 postes pour l'hôpital d'instruction des armées (HIA) Bégin - Saint-Mandé (94) ;
- 7 postes pour l'HIA Percy - Clamart (92) ;
- 4 postes pour l'HIA Sainte-Anne - Toulon (83) ;
- 1 poste pour l'HIA Laveran - Marseille (13).

Clôture des inscriptions : 9 novembre 2020 à 12 heures.

Epreuve orale d'admission : à Lyon, à compter du 7 décembre 2020.

Voir l'arrêté sur Internet : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042387426>

### **Commentaire**

Au regard du volume des postes offerts (26), **FO** pourrait se satisfaire, mais la répartition reste interrogative... :

- Seuls les HIA dits « forces » sont servis, avec des disparités importantes !
- L'HIA Laveran, qui n'avait pas de recrutement jusqu'ici (voir précédent concours ICSGS et ICSGS2 2020), se voit honoré d'un seul poste !!

Ça laisse à réfléchir.

Je propose aux agents de nous faire remonter des informations que l'administration nous cacherait.

Paris, le 2 octobre 2020